

## *La reprise : c'est avec les personnels qu'il faut la construire*

Alors qu'il y a à peine 48 heures, le Premier ministre disait qu'aucun scénario n'était arrêté concernant la réouverture des écoles et des établissements scolaires, le ministre vient d'annoncer les modalités de reprise aujourd'hui à l'Assemblée nationale sans avoir échangé avec les représentants des personnels, des parents, des élèves et des collectivités territoriales. Pourtant, cette reprise progressive a besoin d'être partagée. Hormis l'intérêt de la progressivité, pour le SE-Unsa, les modalités annoncées par le ministre sont loin de répondre à toutes les interrogations et inquiétudes que suscite la reprise chez les personnels et les familles. Elles ont été prononcées avant que soit arrêté un cadrage sanitaire national. Pour le SE-Unsa, l'Éducation nationale ne doit pas faire exception aux règles et précautions imposées au reste de la société, aux entreprises et au monde du travail en général. Le seuil de 15 élèves par groupe est l'exemple d'une « norme » arrêtée par le ministre alors qu'elle ne fait l'objet, à ce jour, d'aucune préconisation des autorités sanitaires compétentes.

Alors même que l'épidémie n'est ni stoppée ni réellement maîtrisée, la perspective du déconfinement soulève suffisamment de questions et d'inquiétudes sans que le ministre ne vienne faire des annonces surprise et ajoute encore de la tension. Notre sondage (voir rubrique *À la Une*), montre que les enseignants, CPE et PsyEN adhérents du SE-Unsa sont seulement 32 % à considérer que les décisions prises à l'Éducation nationale ont été adaptées à la crise sanitaire, soulignant ainsi la défiance des personnels envers leur ministre.

Pour le SE-Unsa, si le ministre est légitime pour présenter et expliciter ses choix, il doit surtout prendre soin de sécuriser chacun et de recueillir l'adhésion d'une profession exaspérée de découvrir dans les médias ce qui se décide sans elle.



**Stéphane Crochet**  
*Secrétaire général du SE-Unsa*

*Le 21 avril 2020*

[Je lis la suite](#)

